

**Ministry of Advanced  
Education and Skills  
Development**

**Ministère de l'Enseignement  
supérieur et de la Formation  
professionnelle**



Program Delivery Support  
Branch

Direction du soutien à la prestation  
des programmes

33 Bloor Street East  
2<sup>nd</sup> Floor  
Toronto ON M7A 2S3

33, rue Bloor Est  
2<sup>e</sup> étage  
Toronto (Ontario) M7A 2S3

## **NOTE DE SERVICE**

**DESTINATAIRES :** Fournisseurs de services d'Emploi Ontario qui soumettent un plan d'activités pour 2017-2018 dans FS Connexion

**EXPÉDITRICE :** Jennifer Barton  
Directrice du soutien à la prestation des programmes par intérim

**DATE :** Le 9 décembre 2016

**OBJET :** **Planification des activités d'Emploi Ontario pour 2017-2018**

---

## **OBJECTIF**

La présente note de service vise à fournir aux organismes d'Emploi Ontario des renseignements à jour sur le processus de planification des activités de 2017-2018. Comme vous le savez, nous avons pour habitude d'entreprendre ce processus au début de l'automne. Pour des raisons d'ordre opérationnel, le processus commencera plus tard que prévu. Compte tenu de la date de publication, nous avons étendu la date limite pour la soumission au 13 janvier 2017.

Mentionnons également que le formulaire de plan d'activités pour la Subvention Canada-Ontario pour l'emploi sera accessible très bientôt aux fournisseurs de services dans FS Connexion.

Merci pour votre grande patience.

## POINTS SAILLANTS DES PLANS D'ACTIVITÉS DE 2017-2018

Comme à l'exercice 2016-2017, les plans d'activités de 2017-2018 seront soumis dans FS Connexion pour les programmes suivants :

- Services d'emploi, Programme d'alphabétisation et de formation de base – Prestation de services (avec Services par voie électronique), Programme d'alphabétisation et de formation de base – Organismes de soutien, Programme d'orientation en matière d'emploi pour les jeunes, Programme d'accès à l'emploi pour les jeunes, Programme d'accès aux emplois d'été pour les jeunes, Commissions locales, Services d'aide à l'emploi de l'Ontario et Subvention Canada-Ontario pour l'emploi (paiements de transfert aux fournisseurs de services).

Voici quelques renseignements importants à retenir.

- La date de publication des formulaires et la date limite de soumission seront communiquées sous peu aux fournisseurs de services. Vérifiez régulièrement quels sont les nouveaux renseignements versés dans l'Espace partenaires Emploi Ontario.
- L'interface utilisateur de FS Connexion et le processus de soumission pour les fournisseurs de services ainsi que le contenu des plans d'activités demeurent en grande partie inchangés par rapport à 2016-2017. Cependant, de petites modifications ou améliorations ont été apportées à des formulaires de plan en particulier.
- Les lignes directrices sur les plans d'activités seront accessibles dans l'Espace partenaires Emploi Ontario le 9 décembre et seront affichées par secteur de programme.
- Pour des programmes en particulier, les plans d'activités de l'exercice 2017-2018 seront publiés par étapes. Pour des raisons d'ordre opérationnel, les plans d'activités des programmes suivants seront publiés par étapes comme suit :

1<sup>re</sup> étape :

Services d'emploi

Programme d'alphabétisation et de formation de base – Prestation de services / Organismes de soutien

Programme d'accès à l'emploi pour les jeunes / Programme d'accès aux emplois d'été pour les jeunes

Programme d'orientation en matière d'emploi pour les jeunes

Commissions locales

Services d'aide à l'emploi de l'Ontario

2<sup>e</sup> étape :

Subvention Canada-Ontario pour l'emploi

3<sup>e</sup> étape :

Projet du conseil local de planification en matière d'emploi

## **CONTEXTE**

Le processus de planification des activités vise à déterminer la façon dont votre organisme compte atteindre ses objectifs et les résultats attendus tout en respectant le budget établi durant le cycle annuel de gestion des activités, qui va d'avril 2017 à mars 2018.

Grâce au processus annuel de planification des activités, vous pourrez :

- gérer efficacement votre organisme de manière à assurer sa réussite;
- comprendre les résultats obtenus jusqu'ici;
- comprendre la cause de ces résultats;
- élaborer des stratégies d'amélioration et les modifier au besoin en cours de route.

Une fois rempli, votre plan d'activités permettra de définir les responsabilités et les objectifs qui figureront dans l'annexe prévue à cette fin de votre entente de paiements de transfert pour 2017-2018.

## **PROCHAINES ÉTAPES**

Pour toute question concernant le processus de planification des activités, veuillez communiquer avec votre conseillère ou conseiller en emploi et en formation.